

Dossier de presse 3 juillet 2017

Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

Communiqué de presse

Conférence de presse


Lancement Emergence Beauvaisis

Beauvais, le 3 juillet 2017 à 18h30

Nous, entrepreneurs, responsables associatifs et habitants du Beauvaisis, en collaboration avec les représentants des entreprises de l'Oise, des acteurs de l'économie solidaire, du département de l'Oise et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, lançons aujourd'hui la phase d'émergence du « **Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) du grand Beauvaisis** » dans la perspective de créer de l'activité économique de proximité.

Un **P**OLE doté d'une équipe et d'un lieu,
TERRITORIAL, sur le grand Beauvaisis, de
COOPERATION, reposant sur une pratique de la coopération pour inventer collectivement des solutions innovantes,
ECONOMIQUE avec l'objectif de créer des activités économiques de proximité mises en œuvre par et pour le territoire.

Nous pensons qu'il existe sur le Beauvaisis de nombreuses opportunités de créations d'activités et d'emplois, notamment en matière de circuits courts alimentaires, de mobilité, de nouveaux services à la population, de gestion de déchets ou encore d'accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat.

Aujourd'hui, nous sommes au point de départ de cette démarche. Dans les semaines qui viennent, nous organiserons une concertation élargie et vous serez conviés, en novembre prochain, au premier forum participatif 

S. Bouraya, R. Cherfaoui, J.E. Menard et P. Morel

Lieu de la conférence de presse :

Hôtel de Ville de Beauvais
1, rue Desgroux
60000 Beauvais

Contact :

Gilles Daugeron – Chef de projet - Maison d'Économie Solidaire – 03.44.80.25.25 - g.daugeron@eco-solidaire.fr



Émergence
Beauvaisis

#Économie de proximité#



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

UNE DEMARCHE DE COOPERATION SUR L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS



Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

Quatre acteurs du territoire souhaitent mettre à profit leur expérience de la coopération et l'ouvrir à d'autres partenaires (entreprises, collectivités publiques, acteurs de l'économie solidaire, centres de recherche et de formation...), pour intensifier leur participation au développement de l'activité économique et de l'emploi sur l'agglomération du Beauvaisis. Entrepreneurs engagés, ils souhaitent contribuer à la constitution d'un écosystème porteur pour des activités économiques de proximité, solidaires et écologiques. L'économie de proximité que ces acteurs promeuvent vise, à l'échelle du territoire, à capter des ressources pour les redistribuer localement et répondre aux besoins des habitants.

LE BEAUVAISIS, TERRITOIRE DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis contient des potentialités de développement économique importantes, liées aux atouts économiques, géographiques et humains qui le caractérisent :

- une main d'œuvre qualifiée et compétente,
- un environnement économique favorable et un tissu d'entreprises diversifié, marqués par le développement de pôles d'activités structurants : la plateforme aéroportuaire, le pôle d'excellence sur les technologies agricoles,
- une situation géographique avantageuse.

Ces atouts en font un territoire attractif et facilitent l'implantation de nouvelles entreprises¹.

Par ailleurs, l'élargissement récent du périmètre de l'intercommunalité (qui atteint à présent 44 communes et 95 000 habitants) lui donne un nouvel élan.

L'enjeu est sans doute que le dynamisme observé sur le territoire imprègne davantage le tissu économique et social dans son ensemble, afin de satisfaire des besoins qui restent prégnants :

- la création de nouvelles opportunités d'emploi dans un contexte socio-économique difficile,
- le renforcement des liaisons entre les pôles d'activités de l'agglomération, l'amélioration de la fluidité des échanges de proximité,
- la création d'un écosystème favorable aux porteurs de projets innovants.

Dans un contexte où la Communauté d'Agglomération souhaite redéfinir sa stratégie de développement économique, où la nécessité d'une transition écologique et solidaire paraît largement partagée et où elle est affichée comme un objectif impérieux à atteindre, le moment est sans doute propice à l'expérimentation de nouvelles pratiques.

¹ En témoignent les implantations récentes d'entreprises telles que BYD, Tersea, Demathieu Bard..., qui contribuent à renforcer la vitalité et le dynamisme du tissu économique du Beauvaisis, ou encore le taux d'occupation élevé des zones d'activité créées ces dernières années.

Or, sur le territoire, des acteurs de l'économie locale, entrepreneurs sociaux, expérimentent des formes de coopération innovantes, au bénéfice d'un développement économique local et solidaire :



- La **Maison de l'Économie Solidaire (MES) du Pays de Bray**, constituée en SCIC et qui porte un projet de développement sur le Pays de Bray depuis 2004, reconnu en 2014 comme un « Pôle Territorial de Coopération Économique », reposant sur une forme de gouvernance multipartenariale. Défricheur sur ce sujet, la MES est aujourd'hui impliquée dans la dynamique de développement des PTCE en France. Rachid Cherfaoui, qui en est le dirigeant et qui est membre du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, a développé une expertise sur la constitution de *clusters* territoriaux et sur la question de l'innovation sociale. Localement, sur le Beauvaisis, la MES s'est également impliquée dans la mise en œuvre de la *Maison de Ther* initiée et portée par la Ligue de l'Enseignement.



- La **Ligue de l'Enseignement de l'Oise**, qui porte des initiatives à dimension éducative, sociale et économique, dont une des plus emblématique est la *Maison de Ther*, est devenu « coopérateur » de la MES. La Ligue dispose d'une connaissance fine du territoire et des personnes qui y vivent, étudient, travaillent, notamment le public jeune porté vers le volontariat. Inspirés par des initiatives locales, notamment celles qui ont été réalisées par la délégation de l'Oise, devenue référente en matière d'économie sociale et solidaire en région Hauts-de-France, la Ligue de l'Enseignement est en réflexion sur de nouveaux positionnements, en cohérence avec sa mission de promotion de l'éducation populaire. Slimane Bouraya, délégué départemental, anime sur le Beauvaisis une équipe aux compétences multiples, mobilisée vers ces objectifs.



- L'association intermédiaire **SIME** se définit comme une structure « associ-active » du Beauvaisis, depuis plus de 25 ans. Depuis 1989, elle déploie une offre de services diversifiée destinée aux particuliers et aux entreprises du territoire tout en proposant des parcours d'insertion structurants. Acteur engagé du Beauvaisis, où il a exercé des responsabilités professionnelles dans la filière agricole, Jean-Éric Ménard fait partie du bureau de l'association et porte le développement de nouvelles activités. SIME s'est notamment intégrée au projet de la *Maison de Ther*, en portant l'activité de repasserie en atelier-chantier d'insertion et travaille en Hauts de France à faire émerger des nouveaux modèles économiques en tant que président de l'Union Régionale des Associations Intermédiaires.



- L'association intermédiaire **Beauvais Services Plus** est un acteur important de l'économie des services sur l'agglomération beauvaisienne. Ouverte à la coopération, elle est devenue partenaire et « coopérateur » de la Maison d'Économie Solidaire. Philippe Morel, qui dirige l'association, est investi dans le tissu économique et social beauvaisien depuis plus de 30 ans. Il est notamment un membre actif de la CPME de l'Oise. Il a porté des projets structurants comme celui d'une régie de quartier ou de la première entreprise de travail temporaire d'insertion et facilite des regroupements d'entreprise.

LA COOPÉRATION, FACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Dans son Projet de territoire de développement durable du Beauvaisis « Prospective 21 », la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis postule que « *le projet de territoire, pour devenir réalité, devra être partagé et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du territoire – collectivités, entreprises, associations, institutions publiques, services de l'État et, bien sûr les habitants eux-mêmes* ».

Inspirés par ce postulat, les acteurs réunis autour de cette démarche se sont engagés dans le portage d'un projet partagé à l'échelle du territoire et dont la finalité est le développement de l'économie de proximité.

Sur ce point, le contexte paraît aujourd'hui favorable :

- l'évolution des champs de compétence des collectivités, celles de la Communauté d'Agglomération, du Conseil Départemental ou du Conseil Régional, consécutive à l'application de la Loi NOTRe, ouvre un espace pour accélérer un développement économique ascendant (« bottom up »), à l'initiative des acteurs du territoire réunis en consortium.
- les acteurs impliqués ont la capacité à mobiliser des ressources (le noyau dur initiateur, composé des 4 acteurs de l'économie locale représente plus de 1 000 salariés et plus de 15 M€ de chiffre d'affaires) et à les faire partager aux porteurs d'initiatives.

LES THÉMATIQUES PROPOSÉES

Plusieurs thématiques de travail ont été apportées à la réflexion. A ce stade, leur opportunité et la hiérarchisation des priorités ne sont pas encore arbitrées et elles ne pourront l'être qu'à l'issue d'une concertation étendue. Cette première liste de thématiques ne prétend pas être exhaustive : d'autres pistes, susceptibles d'apporter des réponses aux problématiques identifiées, pourront être explorées.

Il s'agira ensuite de travailler collectivement à la mise en cohérence de ces thématiques et des projets qui en seront issus, afin qu'elles s'inscrivent dans « *une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable* ».

5 thématiques de travail ressortent des premiers échanges :

1. **Mobilités solidaires** : l'accompagnement de nouvelles mobilités durables sur le Beauvaisis est un enjeu, notamment pour le public jeune, pour lequel des solutions sont à imaginer, avec l'objectif de fluidifier et de rendre durables les déplacements de proximité sur le cœur d'agglomération (Tillé, Campus LaSalle, Zone de Ther...).

D'autres modes de mobilité sont à investiguer (Autopartage, multimodale..) et d'autres cibles sont à définir (personnes en perte d'autonomie, petits fret, dernier km...)

Sur cette thématique, plusieurs partenaires sont à mobiliser : Mob'60, Beauvélo, Tous Mobiles, Projet de Garage Solidaire, CAB, Ville de Beauvais, CCIO, chauffeurs de taxi, transporteurs...

- 2. Alimentation de proximité** : Le développement des circuits-courts alimentaires est un sujet potentiellement mobilisateur, susceptible de trouver un écho auprès des habitants et des professionnels du territoire. Le territoire dispose de ressources expertes mobilisables sur ces questions (Institut LaSalle), pour accompagner des projets de production et de transformation locale, l'organisation logistique pour l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective, mise en place de vente mutualisée et par correspondance...

Sur cette thématique, plusieurs partenaires sont à mobiliser : SIME, Institut LaSalle, ABP, Itinér'Air, Agriculteurs, Producteurs du Bout du Bray, AMAP, Ferme Urbaine de Saint-Jean, RestoBureau, projet de restauration solidaire (Yannick D), CAB, Ville de Beauvais, CMA, CCIO...

- 3. Innovations pour la jeunesse** : des solutions pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, pouvant passer par la création de dispositifs innovants :
 - Un dispositif Ecole de la 2ème Chance, Antenne de l'Association « Amiens Avenir Jeunes » dont l'activité principale est la formation des publics en difficulté un Tiers-Lieu regroupant un incubateur, un espace de coworking, de projets collaboratifs, un lieu de rencontre étudiants/jeunes en rupture autour d'un projet économique.

Sur cette thématique, plusieurs partenaires sont à mobiliser : Amiens Avenir Jeunes, Université de Picardie-Programme PEPITES, CCI, CMA, La Ligue de l'Enseignement (service civique), La Machinerie, les PEEP, Institut LaSalle...

- 4. Services de proximité** : l'offre de nouveaux services permet d'améliorer l'attractivité du territoire, la qualité de vie des habitants et d'envisager la création de nouveaux emplois. Une démarche prospective et participative doit permettre d'identifier des besoins et de concevoir des propositions adaptées :
 - de services concernant le vieillissement de la population doit permettre d'identifier les besoins de services, en recoupant les autres thématiques : alimentation, mobilité, échanges intergénérationnels...
 - de services facilitant la vie des habitants d'un quartier, d'une commune rurale ou des salariés travaillant sur une zone d'activité, à travers une « conciergerie territoriale » ou un « comptoir de village »,
 - de services aux entreprises (par exemple sur la zone d'activité de Tillé).

Sur cette thématique, plusieurs partenaires sont à mobiliser : SIME, Beauvais Services Plus, INFA, OPHS, Centre Intercommunal de Services à Domicile, ASDAPA, CYRIADOM, MES, La Ligue de l'Enseignement, Institut LaSalle, Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, Conseil Départemental de l'Oise, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Syndicat Mixte de l'Aéroport Beauvais Tillé, ...

- 5. Déchets & Ressources** : les flux de déchets produits sur le territoire constituent des ressources économiques insuffisamment valorisées lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une

collecte et d'un traitement différencié. Certaines filières pourraient être porteuses, dans la mesure où elles sont appréhendées dans une approche collective : huiles alimentaires usagées, mobilier professionnel, huisseries, polystyrène expansé...

Sur cette thématique, plusieurs partenaires sont à mobiliser : Les Ateliers de la Bergerette, Emmaüs Beauvais, MES, Decamp-Dubos, CAB, SMDO...

Le processus de « construction partagé » veut que les problématiques soient ouvertes au démarrage, mais il sera ensuite nécessaire de faire des arbitrages.

LES ÉTAPES DU PROJET

Objectifs

Partant de ces thématiques, à explorer collectivement, les acteurs du projet se fixent un double objectif :

- définir un projet stratégique partagé (sous la forme d'un programme structurel sur 3 ans, couvrant la période 2018-2020, identifiant les résultats attendus),
- donner à voir des résultats concrets dans un délai rapide (que les acteurs fixent au début de l'année 2018).

Une étape d'amorçage

La démarche ici présentée est amorcée depuis plusieurs mois sur le Beauvaisis. Les quatre acteurs pouvant en constituer le noyau dur se sont retrouvés à plusieurs reprises pour en définir les contours et les principes fondateurs.

La mobilisation de partenaires, au-delà de ce groupement originel, est un enjeu essentiel. La stratégie de mobilisation est enclenchée :

- Ainsi, en fin d'année 2016, une première rencontre a eu lieu entre Caroline Cayeux et Rachid Cherfaoui, PDG du groupe MES, désigné par les membres du collectif pour les représenter. Elle a permis de confirmer l'accueil favorable que la collectivité en charge du développement économique portait à cette initiative.
- Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise ainsi que son directeur général, le président et le secrétaire général de la Chambre des Métiers de l'Oise, les services du Conseil Départemental de l'Oise, également rencontrés sur le sujet, ont marqué leur intérêt pour cette démarche originale de développement économique.
- Une réunion d'échange et d'initialisation technique a eu lieu le 25 avril 2017 pour valider les principes et pour définir les orientations, en présence de :
 - La Ligue de l'Enseignement,
 - L'association intermédiaire SIME,
 - L'association intermédiaire Beauvais Services Plus,
 - La Maison de l'Economie Solidaire du Pays de Bray,
 - Le Conseil Départemental de l'Oise,
 - La CRESS des Hauts de France.

- Un événement « initiateur » est programmé le 3 juillet 2017, sous forme d'une « **conférence de presse** », pour donner un point de départ médiatique à la dynamique, impliquant les membres fondateurs et les partenaires déjà mobilisés.

Sont invités à prendre part à cet évènement :

- La Ligue de l'Enseignement : Slimane Bouraya,
 - L'association intermédiaire SIME : Jean-Eric Ménard,
 - L'association intermédiaire Beauvais Services Plus : Philippe Morel,
 - La Maison de l'Economie Solidaire du Pays de Bray : Rachid Cherfaoui,
 - La CAB : Caroline Cayeux, Charles Loquet,
 - Le CD-60 : Franck Pia,
 - La CCIO : Philippe Enjolras,
 - La CMAO : Zéphyrin Legendre,
 - La CRESS des Hauts de France : Jean-Michel Bondu.
- Un événement « mobilisateur » est à organiser en octobre-novembre 2017, sous la forme d'un « **forum participatif** ».

Ces événements ont vocation à faciliter la mobilisation des partenaires, à élargir le cercle initiateur et à constituer autour d'autres cercles concentriques, afin d'associer des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des entreprises classiques, des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ...

Une étape de concertation, d'identification des problématiques et de formalisation

Au-delà de l'étape d'amorçage, les ressources mobilisées par les parties prenantes de la démarche mettront en œuvre un plan d'action et dérouleront une méthode de travail, incluant :

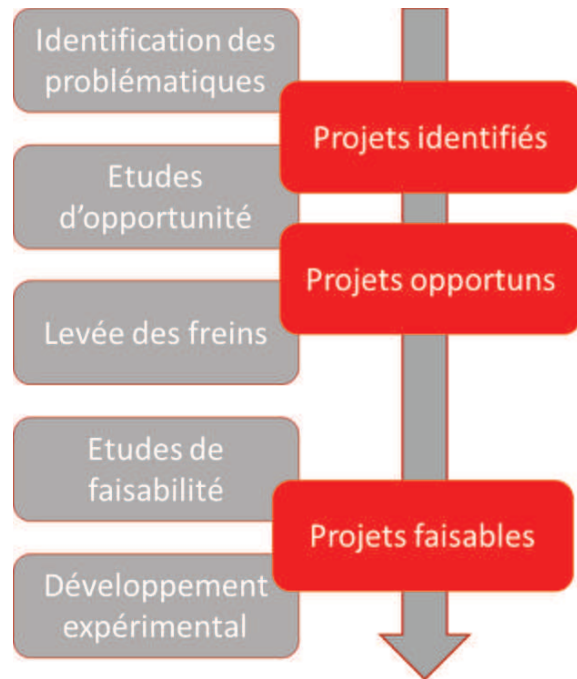
- des temps d'échange par groupes de travail élargis aux porteurs d'initiatives : enrichir, compléter les thématiques proposées, identifier des objets économiques à co-construire,
- des temps de pilotage de la démarche, entre les 4 initiateurs du projet et les partenaires : avancement, levée des difficultés,
- des temps d'étude et de modélisation, de production des supports de travail et de diffusion,
- des temps de développement expérimental.

LA MÉTHODE PROPOSÉE

La démarche de coopération proposée s'inscrit notamment dans une approche de « recherche & développement » partagée entre les acteurs mobilisés en vue de produire de l'innovation sociale.

La méthode à mettre en œuvre se décline en plusieurs étapes :

- **Étape 1** : Identification des problématiques, dans une démarche collective permettant de
 - mobiliser les compétences, les volontés de faire,
 - de fédérer des acteurs qui n'avaient a priori pas de raison d'entreprendre ensemble
- **Étape 2** : Etudes d'opportunité, par thématique et projets identifiés :
 - réalisation d'un état de l'art (un état des connaissances et des recherches déjà faites dans le domaine),
 - réalisation d'un diagnostic territorial (données du territoire)
 - réalisation d'une analyse comparée d'expériences similaires sur d'autres territoires (benchmarking).
- **Étape 3** : Identification des freins à la mise en œuvre des projets repérés comme opportuns et recherche des solutions pour les lever,
- **Étape 4** : Réalisation des études de faisabilité, pour les projets retenus,
- **Étape 5** : Développement expérimental, pour les projets dont des conditions de faisabilité favorables auront été identifiées.



Les changements de comportements, de postures, les nouvelles pratiques... résultant de la mise en œuvre de cette démarche d'innovation sociale seront accompagnés et outillés par un chercheur de l'Institut Jean-Baptiste Godin, centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale. L'Institut exerce des activités de recherche fondamentale et appliquée, il vise à élaborer des outils méthodologiques au service des acteurs permettant d'identifier, d'analyser, de valoriser, d'évaluer et de modéliser les pratiques et initiatives.

DES RESSOURCES A MOBILISER

Les acteurs du projet mobiliseront des ressources internes pour :

- participer aux réflexions collectives sur l'identification des problématiques, la définition des orientations et au pilotage de la démarche,
- conduire l'animation de la démarche,
- porter l'ingénierie des projets à expérimenter,
- mener une démarche de Recherche & Développement.

Les ressources des partenaires du territoire pourront être mobilisées pour :

- apporter leur connaissance du territoire, contribuer à identifier des interlocuteurs à mobiliser,
- mettre à disposition des données quantitatives, études,
- participer aux réflexions collectives sur l'identification des problématiques, la définition des orientations et au pilotage de la démarche.

Ressources financières

La démarche de développement territorial engagée par les acteurs fera l'objet de co-financements :

- Le Conseil Départemental de l'Oise accompagnera financièrement les 6 premiers mois de la phase émergence – juillet à décembre 2017
- Le Conseil Départemental de l'Oise, la MES et l'Institut Godin travaillent à l'écriture d'un appel à projet « territoires de l'Oise, nouvelles solidarités » (le nom n'étant pas encore arrêté) pour 2018/2020.
- La Région Hauts de France a mis en place des outils de soutien des démarches de « Pôle Territorial de Coopération Economique » et de promotion de l'innovation sociale
- La Banque Publique d'Investissement (BPI), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et d'autres financeurs sont susceptibles de participer au consortium.

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) : un processus de développement économique de proximité précurseur et transformateur

Publié le 1er juin 2017



Une tribune de Rachid Cherfaoui, **PTCE** du Pays de Bray



Dans un contexte de crise économique persistante, l'économie de proximité apparaît comme un des leviers de développement pour les territoires. Concept qui répond de plus en plus aux aspirations des citoyens, bousculés par une mondialisation omniprésente.

Elle recouvre des pans d'activité tournés essentiellement vers la satisfaction des besoins et aspirations des populations et des entreprises présentes sur le territoire. Cette démarche de développement économique ascendante conforte la démarche actuelle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la loi NOTRe élargit le champ d'intervention économique.

Ainsi convergent comme jamais les aspirations des citoyens, les intérêts des associations et des PME et les prérogatives des responsables locaux.

L'économie de proximité devient l'espace de la collaboration et du décloisonnement

L'économie de proximité relève des enjeux stratégiques diversifiés (attractivité du territoire, emploi, filières locales, circuits courts, cohésion sociale, bien être..) qu'investissent les PTCE partout où ils ont émergé. Elle n'a pas pour autant vocation à remplacer d'autres systèmes économiques et ne s'oppose pas à une économie mondialisée. Ces deux systèmes sont parfaitement complémentaires, dans un monde où la circulation des personnes et des biens ne connaît pas de frontières.

A travers les PTCE, cette économie de proximité dépasse le cadre d'une approche économique classique qui tend à la réduire aux mécanismes de marché. Elle prend en compte également les deux autres piliers sur lesquels repose l'économie : la réciprocité (je donne car je sais qu'un jour je pourrais recevoir) et la redistribution des richesses produites.

Coordonner ces mécanismes permet d'appréhender l'économie de façon plus globale, et d'ouvrir le champ des possibles en matière de développement économique. C'est ce que l'on appelle l'économie plurielle.

Pour mettre en place cette économie plurielle, les acteurs doivent opérer des transformations, des décloisonnements, des changements de postures voire des ruptures avec l'existant, qui tantôt valorisera le marché, tantôt les échanges non marchands ou la redistribution, en fonction des besoins du territoire et par conséquent créera des objets économiques différents : il s'agit d'innover !

L'innovation sociale devient alors un investissement indispensable pour imaginer les solidarités de demain et leurs modèles économiques pluriels. Cela participe à remettre l'économie au service de la société et de ses besoins, aspiration largement partagée depuis 2008 .

L'économie de proximité doit être plurielle et innovante socialement

Il faut donner aux organisations qui portent ces dynamiques et à leurs précurseurs, les PTCE, les moyens et le temps de se structurer. Il faut les accompagner avec bienveillance et soutenir les premiers résultats qui sont le patrimoine commun de confiance à partir duquel les acteurs différents du même territoire apprendront à se connaître et à éprouver l'efficacité de la collaboration là où la concurrence a échoué.

A l'instar de l'économie du XXème siècle issue de la technologie, il faut aujourd'hui valoriser les expérimentations collectives issues de l'économie de proximité fondées sur les sciences humaines.

Il nous faut inventer et structurer les financements nécessaires à ces processus lents de transformation. L'enjeu de cet investissement c'est de redonner au territoire et à ses citoyens la parole et la capacité d'agir.

Les centaines de citoyens, d'associations, d'entreprises, de collectivités locales investis aujourd'hui dans les PTCE ouvrent cette voie de transition solidaire en précurseurs et en transformateurs.

Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

Pour en savoir plus

Note de cadrage du projet :

- <https://drive.google.com/file/d/0B5ODnIbI5ybbSWN2UWh3bzVmRFk/view?usp=sharing>

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique :

- <https://drive.google.com/file/d/0B5ODnIbI5ybbNU5qdWhZODdLV2M/view?usp=sharing>

Le Labo de l'ESS :

- <http://www.lelabo-ess.org/>
- <http://www.lelabo-ess.org/+ptce-cooperer-et-innover-en-faveur-des+.html>

Caisse Des Dépôts Accompagner l'essor d'un entrepreneuriat de territoire :

- <https://drive.google.com/file/d/0B5ODnIbI5ybbMkY5V2JyZ1h2M1E/view?usp=sharing>